



N°02
21/04/2017



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures - Edition
Littoral N°2 du 21/04/2017 »*



Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Maladies

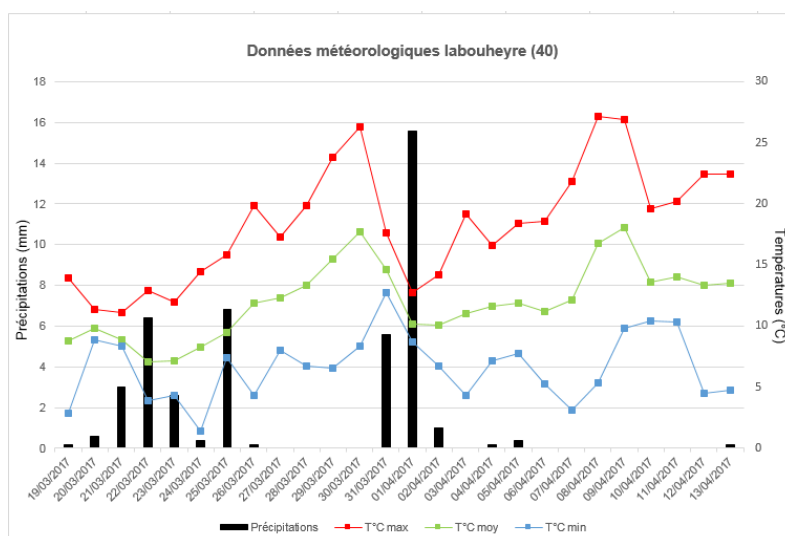
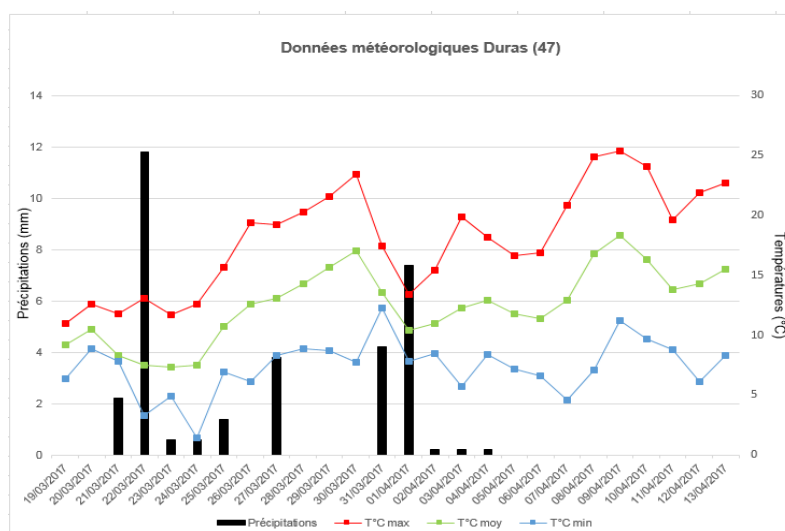
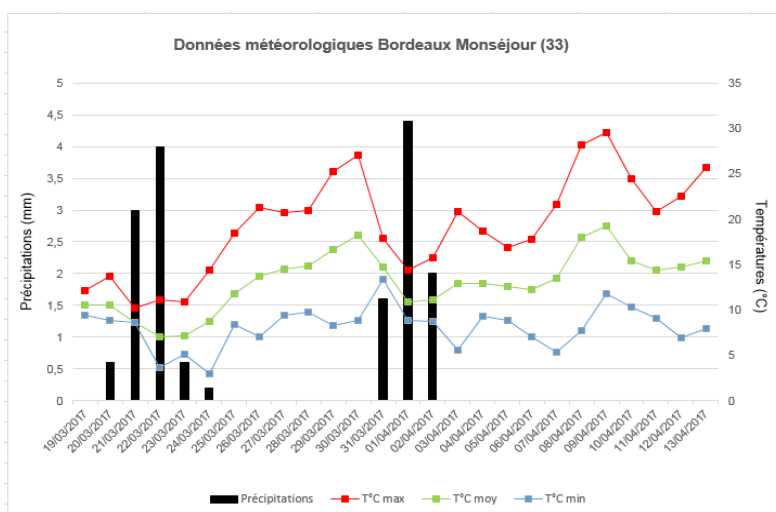
- **Anthraxose du platane** : 1^{ers} symptômes repérés
- **Chancre coloré du platane** : surveillez les éventuels symptômes sur les platanes

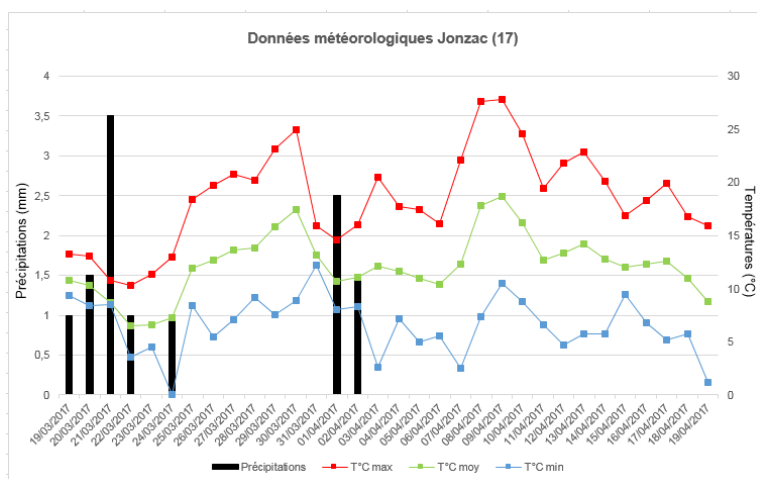
Ravageurs

- **Pyrale du buis** : les chenilles se développent. Dégâts visibles, parfois importants.
- **Mineuse du marronnier** : le vol a débuté. Aucune mine observée sur les feuilles.
- **Tigre du platane** : la migration vers le houppier a commencé. Aucun adulte ni larve observés sous les feuilles.
- **Cynips du châtaignier** : 1^{ers} signalements de foyer.

Conditions climatiques

Les températures de ce début de printemps sont douces avec de faibles précipitations sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Le développement des arbres se poursuit ; ils arborent leurs nouvelles feuilles de l'année, qui sont des cibles appréciées des ravageurs, comme les chenilles défoliatrices.





Maladies

- **Cylindrocladiose du buis** *Cylindrocladium buxicola*

Aucun cas de Cylindrocladiose n'a été repéré pour le moment sur les buis.

La température optimale pour sa croissance est de 25°C, avec la présence d'un film d'eau sur les rameaux et feuilles.

Rappel des symptômes :

- Taches rouges concentriques sur les feuilles ;
- Tirets noirs sur les rameaux.

Evaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles pourraient permettre un développement de la maladie. La hausse des températures journalières et les matins humides sont des conditions propices. Surveillez vos buis et l'apparition des symptômes.

- **Anthraxose du platane** *Apiognomonina veneta*

Les 1^{ers} symptômes d'anthraxose sont repérés depuis cette semaine (17 au 21 avril 2017). **L'humidité et les températures fraîches sont des conditions favorables au développement du champignon.** Une forte infection peut engendrer une chute prématurée des feuilles. Lorsque les conditions climatiques redeviennent sèches, la maladie cesse d'évoluer et les platanes peuvent développer de nouvelles feuilles saines.

Rappel des symptômes : nécroses le long des nervures. Elles peuvent s'étendre jusqu'au pétiole.

Evaluation du risque : la hausse des températures printanières devrait ralentir voire stopper la progression de la maladie. Les platanes sont pour le moment faiblement atteints.

Mesures prophylactiques : taillez et éliminez les rameaux desséchés par l'anthraxose. Ramassez systématiquement les feuilles mortes tombées au sol.



Anthraxose du platane : nécroses le long des nervures

Photos : S. Bourda, FREDON Aquitaine

- **Chancre coloré du platane** *Ceratocystis fimbriata*

La Nouvelle Aquitaine compte aujourd'hui 4 foyers de Chancre coloré :

- Saint Jean de Thurac (47) découvert en 2007
- Le Temple sur Lot (47) découvert en 2010
- Arcachon (33) découvert en 2014
- Audenge (33) découvert en août 2016

La surveillance reste de mise. Les platanes de l'ex-région Aquitaine ont fait l'objet d'un plan de surveillance en 2016, ce dernier se poursuit en 2017. **Tout arbre suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine** (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) **et/ou à la FREDON Aquitaine** (contact@fredon-aquitaine.org ; s.bourda@fredon-aquitaine.org).

Rappel des symptômes :



1) **Dessèchement du feuillage** (au-dessus de la zone nécrosée)



2) **Craquellement de l'écorce** « puzzle » (reste adhérente au tronc)



3) **Nécroses bleues-violacées sur le tronc, en forme de flammes**

Photos : S. Bourda, FREDON Aquitaine

Evaluation du risque : surveillez les symptômes d'une infestation par le champignon responsable du chancre coloré. Soyez vigilants et surveillez vos platanes. **Signalez tout arbre suspect portant ces symptômes.**

Ravageurs

- **Réseau de piégeage**

Dans le cadre du BSV, 3 ravageurs font l'objet d'un piégeage : la Mineuse du marronnier, la Processionnaire du pin et la Pyrale du buis.

Des pièges à phéromones sont utilisés. Les papillons (forme adulte) mâles sont attirés et restent prisonniers des pièges. Il est ainsi possible de connaître les périodes de vol des ravageurs ciblés et d'anticiper les périodes à risque pour les végétaux.

Au total, 110 pièges sont installés sur les communes de Villenave d'Ornon (33), Gradignan (33), Bègles (33), Bordeaux métropole (33), St Paul les Dax (40) et Le Passage d'Agen (47) : **29 pièges** Pyrale du buis, **5 pièges** Mineuse du marronnier, **76 pièges** Processionnaire du pin.

- **Pyrale du buis** *Cydalima perspectalis*

Les chenilles sont sorties de leur logette hivernale depuis la semaine 14 (03 au 07 avril 2017). Elles ont repris leur activité et se nourrissent du feuillage des buis. Elles sont actuellement à un stade avancé (Les feuilles sont décapées et lorsque l'infestation est importante, l'arbuste prend un aspect « grillé » et peut finir par mourir. Plusieurs stades de chenilles se côtoient actuellement dans les buis.

A la même époque en 2016, les chenilles étaient encore hivernantes en Gironde, tandis que d'importants dégâts étaient observés dans les Pyrénées Atlantiques. Elles ont donc un peu d'avance cette année.

Aucun papillon n'est intercepté dans les pièges suivis par la FREDON Aquitaine.

Evaluation du risque : les températures douces du printemps favorisent l'activité des chenilles. **Le risque pour les buis est actuellement important.** Les chenilles se développent et plus elles grossissent, plus leur appétit et les dégâts qu'elles causeront seront importants. Il est cependant trop tard pour mettre en place une gestion du risque. Les 1^{ères} chrysalides seront prochainement visibles si les températures printanières restent douces.

Mesures prophylactiques : lorsque l'infestation est repérée de manière précoce, les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des sujets en intégralité permet de limiter la propagation du ravageur.



Chenilles de pyrale (gauche et centre) et dégâts sur branche de buis (droite)

Photos : S. Bourda, FREDON Aquitaine

• Tigre du platane

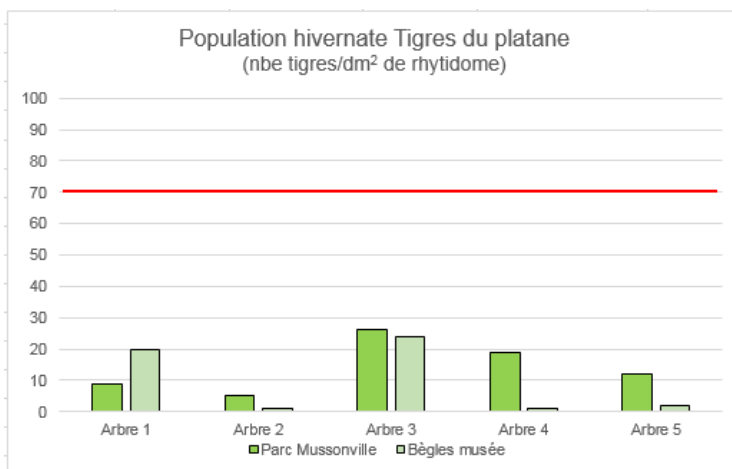
Les tigres ont commencé leur migration vers le houppier des arbres, dans lequel ils vont se reproduire et se nourrir.

Un comptage des tigres présents sous l'écorce des platanes a été effectué courant mars, afin **d'estimer le niveau des populations hivernantes.**

Le seuil indicatif de risque est fixé à 70 tigres/dm² d'écorce (=rhytidome). Sous ce seuil, le risque d'infestation est considéré comme faible.



Tigre sous écorce de platane
Photo : S. Bourda, FREDON Aquitaine



Deux sites ont fait l'objet des observations (5 arbres/ site). Les résultats de comptage révèlent la même tendance sur les 2 sites : **le seuil indicatif de risque n'est pas dépassé**, avec respectivement une moyenne de 14,2 tigres/dm² pour le site 1 (Parc de Mussonville) et 9,6 tigres/dm² pour le site 2 (Musée de la Création Franche).

Evaluation du risque : Les adultes ne sont pas encore présents sous les feuilles (piqûres de nutrition absentes). La reproduction n'a pas eu lieu car aucune larve n'est encore observée. **Le risque est actuellement faible.**

Lors de fortes infestations, le miellat produit par les tigres peut devenir problématique pour les usagers et le matériel (véhicules, bancs, etc.).

- **Mineuse du marronnier** *Camerarie ohridella*



Mineuse sur tronc de marronnier
Photo : S. Bourda, FREDON Aquitaine

Le vol des mineuses a débuté. Les pièges interceptent des adultes, avec des effectifs de captures équivalents à 2016.

La hausse des températures printanières va favoriser l'activité des adultes.

Evaluation du risque : les feuilles ne présentent actuellement aucune mine. La reproduction est en cours et les larves issues des œufs émergeront prochainement. **Risque faible pour le moment.** Il est encore temps de mettre en place une gestion du risque et d'installer par exemple des pièges à phéromones.

- **Cynips du châtaignier**

Rappel :

Le cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier, originaire de Chine. Les adultes sont des micro-hyménoptères (2,5 à 3 mm de long) et les larves sont blanches.

De façon générale, **les adultes émergent des galles de début juin à mi-juillet.** Les femelles pondent dans les bourgeons des pousses en cours de croissance (à l'aisselle des feuilles). Chaque femelle va pondre une centaine d'œufs durant sa vie (une dizaine de jours ; 3 à 5 œufs/bourgeon/femelle). L'éclosion des larves a lieu 30 à 40 jours plus tard. Elles débutent leur croissance dans le bourgeon sans que leur présence ne soit détectée. A l'automne, elles cessent leur activité et passent l'hiver dans le bourgeon.

Des galles sont visibles sur les feuilles de cynips depuis cette semaine. Elles signalent une infestation remontant à 2016.

Tous les châtaigniers des parcs, jardins, des bois et des zones sauvages sont susceptibles d'être affectés par ce parasite qui empêche le développement des fruits. Les galles restent fermées jusqu'en juin, les adultes percent ensuite un trou dans la galle pour en sortir.

Evaluation du risque : Les larves de cynips sont en plein développement. Les adultes n'ont pas émergé. **Il n'y a pas de risque de diffusion d'adultes de Cynips.** Cependant, les galles ralentissent l'émergence des feuilles de l'année et une forte infestation peut amener à affaiblir sévèrement l'arbre atteint (réduction de croissance).

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de quelques galles, en début d'infestation et seulement dans le cas où elles sont encore fermées (absence de trous de sortie des adultes), il est possible de limiter l'attaque en les détruisant : retirez les organes végétaux porteurs de galles et brûlez-les (incinérateur fermé). La fenêtre de temps pour agir est réduite : depuis l'apparition des galles jusqu'à fin mai.

Méthodes de lutte alternative :

Variétés châtaigniers

Les capacités du Cynips à s'installer et se multiplier, va dépendre en grande partie des variétés de châtaignier : certaines sont considérées comme résistantes ou très peu sensibles, d'autres sont considérées comme sensibles.

Torymus sinensis

La lutte biologique contre le Cynips du châtaignier peut être mise en œuvre au moyen de lâchers du **Torymus sinensis**, parasitoïde naturel du Cynips. Non présent à l'état naturel, cet auxiliaire est obtenu en laboratoire par récolte de galles provenant de sites où il est déjà établi.

Les femelles pondent leurs œufs dans les galles au début de la reprise d'activité des larves de Cynips. Les larves de *Torymus* se développent durant l'été et l'automne avant d'entamer leurs nymphoses en hiver. Les adultes émergent au début du printemps. *Torymus* se multiplie par reproduction sexuée et il n'y a qu'une génération par an.

Nous sommes actuellement en période de vol de *Torymus*. Il est aujourd'hui estimé que le meilleur stade pour lâcher les *Torymus* est celui de l'apparition des feuilles. Les lâchers de *Torymus* ont débuté semaine 15 (10/04 au 14/04/17) dans le Sud-Ouest. Ils se poursuivent cette semaine.



Galle de cynips (gauche) et **larve dans la galle** (centre) Photos : S. Bourda, FREDON Aquitaine / **Torymus sinensis** (droite)
Photo : Jean-Claude Malausa, INRA

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, **sur colza/tournesol/féverole/luzerne (à choisir selon la culture)**, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », **autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral - sont les suivantes : les collectivités d'Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".